

Cérémonie des Voeux

Samedi 17 janvier 2026

Meilleurs
voeux



BONNE ANNÉE !

à 16h30 à l'Espace Louise Weiss, 2 rue des Écoles

**PETITES VILLES
DE DEMAIN**

P.6

URBANISME

P.11

NOËL

P.15

Le carnet

**Du 1^{er} Septembre 2025
au 31 Décembre 2025**

NAISSANCES

Bienvenue à ...

SEPTEMBRE 2025

- 9 Victoria BUSALB
- 14 Lovencia MERCK
- 24 Cataleya SÉRY

OCTOBRE 2025

- 15 Zeyd GÜZEL

NOVEMBRE 2025

- 5 Maddy ROESSEL
- 8 Théodore BURTON
- 9 Isaac ADÉ
- 26 Aurore ZISSLER

MARIAGES

Félicitations à ...

SEPTEMBRE 2025

- 6 Corentin LAEUFFER et Emilie HUBER
- 13 Yannick LE MENTEC et Sylvie BERNHARDT

OCTOBRE 2025

- 25 Sébastien KNITTEL et Sonia MEYER

NOVEMBRE 2025

- 29 Nicolas AUBRY et Lisa KUHYR

GRANDS ANNIVERSAIRES

Bon anniversaire à ...

OCTOBRE 2025

- 1^{er} Anneliese BERGMANN, 85 ans
- 1^{er} Nicole BRENIER, 88 ans
- 2 Gertrude CHABAT, 84 ans
- 3 Bernard PICARD, 89 ans
- 4 Michel FLECK, 88 ans
- 4 Irène HABERKORN, 80 ans
- 4 Anne RIES née JORG, 88 ans
- 5 Odette MARCADELLA, 87 ans
- 5 Amar REDAD, 82 ans

- 9 Odile LUTZ, 84 ans
- 9 Ute MATHIS, 82 ans
- 13 Thérèse BAUMANN, 94 ans
- 13 Raymond BURING, 91 ans
- 13 Charles TILLIER, 89 ans
- 14 Michel BINDAULT, 83 ans
- 14 Glen RITTER-COULAIS, 82 ans
- 15 Madeleine OBERNESSER, 89 ans
- 15 Jean Paul SCHOEN, 84 ans
- 18 Robert ANTHONY, 83 ans
- 18 Brigitte ULM, 84 ans
- 19 Henriette SCHULER, 87 ans
- 19 Louise SERTEL, 95 ans
- 19 Jean WOLFSTIRN, 84 ans
- 21 Heidemarie KIEFER, 83 ans
- 22 Fernand SCHNEIDER, 92 ans
- 23 Anne-Marie BRIGALDINO, 98 ans
- 24 Herbert WOOCK, 84 ans
- 26 Anne-Marie SEITZ, 82 ans
- 26 Robert ZEMKE, 80 ans
- 28 Irène RIASSETTO, 84 ans
- 29 Robert BOGNER, 83 ans
- 29 Hans HUBERTUS, 87 ans
- 29 Jeanne PLANCHE, 84 ans
- 30 Marie KAYSER, 85 ans
- 31 Maria BAHRS, 87 ans
- 31 Danielle BOELLINGER, 86 ans
- 31 Ginette FRAYSSE, 99 ans

NOVEMBRE 2025

- 2 Robert ORTH, 81 ans
- 2 Suzanne KORNETZKY, 88 ans
- 5 Doris STAHLING, 88 ans
- 7 Jean-Paul BOELLINGER, 96 ans
- 8 Roger BUSALB, 87 ans
- 10 Dominique DELALANDE, 80 ans
- 10 Astrid QUIQUINE, 80 ans
- 10 Anne LEHMANN, 84 ans
- 10 Mariette ANGST, 90 ans
- 10 Gustave RAMEZ, 92 ans
- 11 Silvie WALTER, 88 ans
- 12 Jean-Paul HEITZ, 82 ans
- 12 Robert SCHMITTHEISSLER, 80 ans
- 12 Jean Pierre SAMTMANN, 82 ans
- 13 Victorine BIETH, 84 ans
- 13 Gérard HERMANN, 84 ans
- 13 Albert SCHROEDER, 85 ans
- 13 Rose-Marie WOLFF, 88 ans
- 14 Marie Louise BOOS, 87 ans
- 15 Alfred JOEDICKE, 82 ans
- 15 Henri RUSCHER, 87 ans
- 16 Robert GREIB, 81 ans

- 16 Roland MERCK, 82 ans
- 16 Marie Ernestine KORNETZKY
- 17 Eliane DIEBOLD, 82 ans
- 17 Alois RAUCH, 83 ans
- 17 Nicole DYBSKI, 88 ans
- 18 Daniel EHRISMANN, 91 ans
- 19 Jean Yves DOUSSET, 80 ans
- 19 Else BAUER, 85 ans
- 19 Antoine BOGNER, 89 ans
- 19 Bernadette THOMAS, 90 ans
- 20 Erika BONNIN, 90 ans
- 21 Lydie PFLUG, 90 ans
- 23 Michel LADJ, 84 ans
- 24 Georges VOGEL, 90 ans
- 24 Charlotte MARTIN, 94 ans
- 26 Anne Marie SCHELLHORN, 96 ans
- 28 Paul DUFOUR, 80 ans
- 28 Anne EICHENLAUB, 87 ans
- 29 Jean Louis BARBIER, 82 ans
- 29 Pierre MILESI, 94 ans

DÉCEMBRE 2025

- 1^{er} Lieselotte EHRESMANN, 82 ans
- 1^{er} Lucien SCHMITT, 95 ans
- 1^{er} Joseph WILD, 81 ans
- 2 Auguste STAHLING, 89 ans
- 3 Mathilde DREXLER, 82 ans
- 3 Charles HABERKORN, 87 ans
- 3 Raymond LAUTH, 88 ans
- 3 Gérard MOTSCH, 83 ans
- 4 Jean-Claude CHABAT, 88 ans
- 4 Marie Hélène FISCHER, 84 ans
- 9 Pierrette KUHN, 82 ans
- 9 Christa WALTER, 88 ans
- 10 Hélène HAUSSER, 81 ans
- 10 Marie Madeleine BENDER, 86 ans
- 11 Marie Jeanne KANY, 89 ans
- 13 Marie-Odile SPRAUEL, 83 ans
- 14 Brigitte ELEFTERIOU, 85 ans
- 14 Alain GAUGUET, 92 ans
- 14 Marcel HAENNEL, 81 ans
- 14 Joseph LUTZ, 86 ans
- 14 Madeleine STEFAN, 85 ans
- 17 Marthe KLEIN, 93 ans
- 17 Roger WASSMER, 83 ans
- 18 Béatrice BEY, 83 ans
- 18 Laure JANKOWSKI, 82 ans
- 19 Roger GROSS, 87 ans

- 20 Mireille WOZIWODA, 89 ans
- 21 Marie Odile WIEGAND, 86 ans
- 24 Jeanne GREYENBUHL, 97 ans
- 25 Charlotte STAUDER, 89 ans
- 27 Lydia HIRSCHLER, 88 ans
- 27 Andrée KUNTZ, 87 ans
- 29 Lucie HEMMERLE, 88 ans
- 29 Jean-Jacques IFFRIG, 82 ans
- 29 Martin VOGEL, 86 ans
- 30 Edda FELLNER, 85 ans
- 31 Irène KOEHL, 80 ans

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

SEPTEMBRE 2025

- 3 Christian GENTES, 66 ans
- 5 Rosine ENGELHARDT, 92 ans
- 10 Heinz SCHMIDLE, 88 ans
- 11 Jean-Claude HIETTER, 68 ans
- 13 Alice WENDEL, 75 ans
- 22 Marie-Claire KUNTZMANN, 93 ans
- 26 Matthias DIEHEN, 76 ans
- 26 Stéphane KOCH, 38 ans
- 28 Eckardt EKLÖH, 76 ans

OCTOBRE 2025

- 4 Marie-Louise KELLNER, 83 ans
- 13 Edith FLICK, 62 ans
- 13 Lucien HAUS, 58 ans
- 24 Patrick STEPHAN, 72 ans
- 30 Jean-Claude SCHWALM, 79 ans
- 4 Marie-Louise KELLNER, 83 ans

NOVEMBRE 2025

- 3 Paulette FINCKBOHNER, 92 ans
- 7 Jean-Marie RIEBER, 78 ans
- 10 Florent MERCK, 74 ans
- 20 Joseph KUBLER, 86 ans
- 25 Daniel JENCK, 65 ans
- 25 Nicole HUCK, 79 ans

SOMMAIRE

LE CARNET	2
EDITORIAL - CONTACTS	3
INFORMATION ÉLECTIONS	4
ENVIRONNEMENT	5
PETITES VILLES DE DEMAIN	6
TRAVAUX	8
URBANISME	11
CULTURE	12
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	13
NOËL	14
SANTÉ	16
RENCONTRE	17
SANDHAAS	18
EN BREF	22
TRIBUNES	23

CONTACTS

Hôtel de Ville

11 place de la République
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 54 87 87
Numéro vert : 0 805 800 660
accueil@wissembourg.fr

Lundi, mardi, mercredi :
9h-12h / 14h-17h30
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
Samedi : 9h-12h
(permanence accueil uniquement)

Mairie d'Altenstadt

Rue Principale
67160 Altenstadt
Tél. 03 88 94 04 18
altenstadt@wissembourg.fr

Lundi de 10h à 12h,
mercredi et vendredi de 16h à 18h

Centre technique municipal

10 route de Lauterbourg
67160 Altenstadt
centre.technique@wissembourg.fr

Police Municipale

Tél. 03 88 54 87 80
policemunicipale@wissembourg.fr

Archives municipales & réserves du musée

4 place des Carmes
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 07 75 19
archives@wissembourg.fr
musee@wissembourg.fr

La Nef - Relais culturel

6 rue des Ecoles
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 94 11 13
nef@wissembourg.fr

Médiathèque de Wissembourg

6 rue des Ecoles
67160 Wissembourg
Tél. 03 68 16 00 70
mediatheque@wissembourg.fr

Ecole Municipale des Arts

15 rue de l'Etoile
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 53 78 01
ema@wissembourg.fr

Maison des Associations et des Services

2 rue du Tribunal
67160 Wissembourg
Tél. 03 68 14 02 40
mdas@wissembourg.fr

Maison France Services

2 rue du Tribunal
67160 Wissembourg
Tél. 03 67 70 74 57
franceservices@wissembourg.fr

ÉDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre cérémonie des vœux, qui aura lieu **samedi 17 janvier 2026 à 16h30**, à l'espace Louise Weiss. Comme chaque année, ce moment convivial est ouvert à tous et reste une belle opportunité d'échanger ensemble. Venez nombreux !

Ce journal municipal est aussi l'occasion de vous informer sur les actualités, travaux et projets de notre ville. En ce début d'année, les nouveautés ne manquent pas ! Votre sécurité reste une priorité : nous déployons progressivement un **dispositif de vidéo-protection** et avons signé un Contrat de Sécurité intégrée avec l'État, renforçant encore la coordination avec la gendarmerie.

Côté santé, notre hôpital étend ses consultations externes, facilitant l'accès aux soins spécialisés pour tous. Une avancée importante, encore trop méconnue : n'hésitez pas à relayer cette information autour de vous !

Nous agissons aussi pour la biodiversité et la préservation de notre patrimoine forestier. Pour le bien-être de tous, les aires de jeux Abel Douay et du parking de la piscine ont été rénovées, au grand bonheur des familles. Le Conseil Municipal des Jeunes continue de s'investir, notamment sur des projets liés à l'environnement et à la découverte de notre patrimoine local. Enfin, un énorme bravo et merci aux agents techniques de la Ville pour leur mobilisation exceptionnelle ! Grâce à eux, les festivités de Noël ont enchanté la ville avec ses chalets, ses lumières et son ambiance festive.

En cette nouvelle année, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2026, riche en projets et en partage.

Sandra Fischer-Junck

Maire de Wissembourg

Fabien Kast

Maire délégué d'Altenstadt



Retrouvez-nous sur www.wissembourg.fr

Téléchargez notre application **Ville de Wissembourg**



INFORMATION ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars 2026

La démocratie locale est essentielle car elle permet à chaque citoyen de participer directement aux décisions qui façonnent son quotidien et renforcent le vivre-ensemble.

Élections 2026

Participez à la vie démocratique !

À l'approche des prochaines élections municipales les 15 et 22 mars 2026, la commune de Wissembourg invite ses habitants à vérifier leur situation électorale et à signaler tout changement d'adresse auprès des services de la mairie. Une procédure de radiation est en cours pour les électeurs ayant perdu toute attache avec la commune. Cette démarche vise à garantir la régularité des listes électorales et à assurer un scrutin transparent.

Pourquoi cette procédure ?

Des retours de cartes électorales avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée » ont été constatés. Ces éléments, associés à d'autres vérifications administratives (absence au rôle fiscal, non-résidence effective, etc.), peuvent conduire à une radiation.

Une liste des électeurs concernés sera affichée en fin d'année, à l'issue de la réunion de la commission de contrôle.

Recours possibles

En cas de radiation, chaque électeur conserve la possibilité de saisir le juge compétent à tout moment jusqu'au jour du scrutin. Toutefois, il est fortement recommandé d'agir le plus tôt possible afin de faciliter le traitement du dossier et garantir sa prise en compte dans les délais.

Inscription sur les listes électorales avant le 6 février 2026

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur elections.interieur.gouv.fr
- Ou en mairie à Wissembourg et à Altenstadt aux heures d'ouverture habituelles, sauf exceptions prévues par la loi.
- Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 1 an.

Citoyens européens résidant en France

- Vous pouvez voter aux élections municipales de mars prochain et aux européennes.
- Une **déclaration sur l'honneur** est requise lors de l'inscription.

Pour vous inscrire, envoyez un mail à : elections@wissembourg.fr ou venez directement en mairie

Engagez-vous comme bénévole !

Assesseur :

Il/elle accueille les électeurs, vérifie leur identité ou fait signer la liste d'émargement.

→ Conditions : être Français(e) et inscrit(e) sur la liste électorale de Wissembourg.

i Peut être amené à participer au dépouillement si besoin.

Scrutateur :

Il/elle participe au dépouillement des bulletins après la clôture du vote.

→ Conditions : être électeur inscrit (dans la commune ou ailleurs) et être présent dans le bureau de vote au moment du dépouillement.

i Les scrutateurs peuvent être désignés par les candidats, leurs mandataires ou leurs délégués parmi les électeurs présents.

Si vous êtes intéressé(e), envoyez un mail à : elections@wissembourg.fr ou inscrivez-vous en mairie

Vote par procuration

Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin ?

→ Donnez procuration à un électeur de confiance qui votera à votre place.

Comment faire ?

→ En ligne sur maprocuration.gouv.fr, puis validation en gendarmerie, commissariat ou consulat.

→ Ou directement en gendarmerie, commissariat ou mairie, avec le **formulaire Cerfa n°14952*03** et une **pièce d'identité**.

À savoir :

Le mandataire doit être **électeur inscrit** (dans la commune ou ailleurs) et se rendre dans **votre bureau** de vote.

Il ne peut recevoir **qu'une seule procuration établie en France**, sauf exceptions.

Vous pouvez faire la demande à tout moment, mais le plus tôt est le mieux pour garantir sa prise en compte.



Crédit photo : Ministère de l'intérieur

ENVIRONNEMENT



Zones humides

Depuis la fin du mois d'août, des panneaux ont été installés au niveau de la prairie située près du city-stade à Wissembourg, et de celle de l'ancienne bergerie près de l'étang de pêche.

Ces secteurs sont en effet deux anciens **terrains humides en bord de Lauter**, qui ont été remblayés et drainés au cours du XX^{ème} siècle pour être aménagés, et sont donc devenus des espaces "stériles", peu utilisés par les wissembourgeois et relativement pauvres en termes de biodiversité.

Aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique, il devient primordial de faire revenir la "nature en ville", de recréer des îlots de fraîcheur pour rendre notre cadre de vie plus agréable et pour permettre de retrouver des équilibres entre l'homme et son

environnement. C'est tout l'enjeu de la **démarche Wiss'En Vert**, qui prévoit la restauration de "zones humides" au niveau de ces deux prairies.

Grâce à un financement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la commune a décidé d'engager des travaux de terrassement et de replantation au cours de cet hiver. **Près du city-stade**, c'est une surface d'environ 250m² qui est restaurée et redeviendra une zone d'expansion de crue, entre les 2 bras de la Lauter. Du **côté de la Walk**, ce sont plus de 800m² qui seront renaturés pour permettre au caractère humide de la zone de s'exprimer à nouveau. La plantation d'hélophytes (= plantes qui poussent les pieds dans l'eau) et de plusieurs arbres d'essences locales et adaptées (saules, aulnes...) est réalisée pour compléter ces travaux de "génie écologique". Une gestion raisonnée de

ces espaces sera par la suite effectuée par le service des espaces verts de la commune.

Et pour rendre ces espaces agréables, des tables de pique-nique et des panneaux pédagogiques seront également installés une fois les travaux achevés.



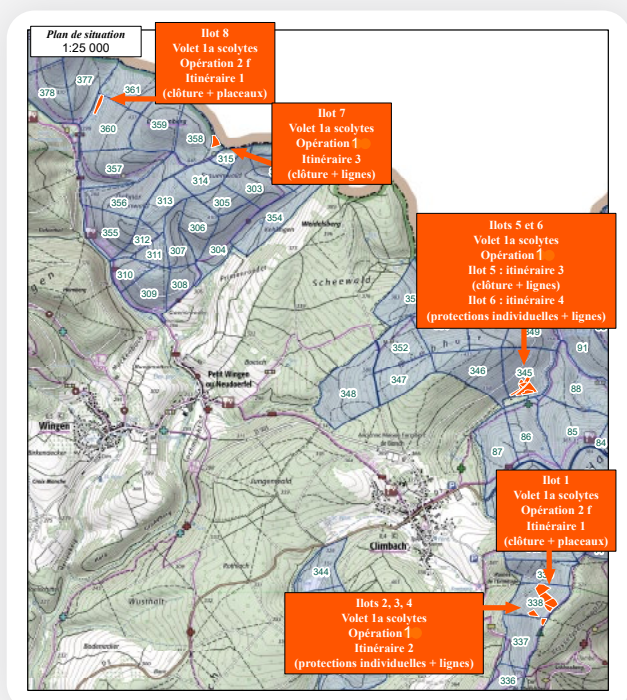
Plantations en forêt

La forêt communale de Wissembourg représente une surface de 2600 hectares, répartis entre la forêt de plaine (forêt de la Hardt) et la forêt de montagne (autour du Col du Pigeonnier). Cette très grande forêt, gérée par la collectivité accompagnée par l'Office National des Forêts (ONF), fait face depuis quelques années à **plusieurs difficultés qui perturbent son renouvellement naturel** : changement climatique fragilisant les arbres et les rendant notamment plus sensibles aux maladies, pression liée à la surpopulation de gibier (chevreuil principalement, cerf mais aussi sanglier), surexploitation pratiquée par le passé... Aujourd'hui, ce patrimoine naturel souffre et les gestionnaires se doivent de mettre en place les moyens pour l'aider à se régénérer et à se maintenir en bonne santé aujourd'hui et pour l'avenir.

Dans cet objectif, la commune a décidé en 2025 de mettre en œuvre un plan de plantations pour donner un coup de pouce à la forêt dans des secteurs où elle peine à se régénérer naturellement, en bénéficiant du programme de subvention national "France Nation Verte" en faveur **du renouvellement forestier** qui finance ce genre de projet à hauteur de 60 % environ.

8 îlots ont ainsi été identifiés par l'ONF et divers travaux y sont réalisés par une entreprise spécialisée au cours de cet hiver : préparation du sol, plantations de diverses essences d'arbres adaptées au contexte local (chênes sessiles, pins laricio, érables champêtres), protection des plants par la mise en place de clôtures ou de protections individuelles contre la dent du gibier.

Une surface de près de 6 hectares sera régénérée et protégée grâce à cette action volontaire. Puis, un suivi sera mis en place sur les 3 prochaines années pour s'assurer de la bonne reprise des plants et de la durabilité du projet.





PETITES VILLES DE DEMAIN



Petites Villes de Demain (PVD) est un dispositif qui soutient les communes de moins de 20 000 habitants pour les aider à réaliser leurs projets : revitaliser le centre-ville, rénover des bâtiments, attirer des commerces, améliorer l'environnement, moderniser les services publics, etc.

Des communes engagées dans PVD et c'est le cas de la ville de Wissembourg, signent dans la continuité une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), afin de se donner les moyens d'agir plus facilement sur le terrain.

Le dispositif Petites Villes de Demain aide la commune à préparer et structurer son projet de revitalisation. L'ORT est l'outil juridique et opérationnel qui permet de mettre ce projet en œuvre.

La commune est accompagnée pour :

- analyser,
- réfléchir à des solutions,
- définir un plan d'action (rénover un parc, attirer des médecins, relancer les commerces, réhabiliter des logements vacants...),
- trouver les partenaires, le financement, et fixer les priorités.

Grâce à PVD, la Ville a un projet clair et bien construit.

Elle a signé sa participation à ce dispositif le 23 septembre 2021.

↳ **PVD = accompagnement + ingénierie + soutien pour bâtir un projet de transformation du centre-ville.**

L'ORT, c'est la boîte à outils pour agir

Une fois le projet prêt, la commune signe une ORT. Cela lui donne le cadre légal et opérationnel pour :

- faciliter l'installation de commerces (droits renforcés),
- rénover des immeubles privés grâce à des aides,
- utiliser un droit de préemption plus large pour acheter des locaux stratégiques,
- lancer plus facilement les travaux de requalification,
- mobiliser des financements spécifiques.

Grâce à l'ORT, la ville peut réaliser concrètement ce qui a été imaginé avec PVD.

La Ville a signé l'ORT le 25 septembre 2023.

↳ **ORT = cadre légal et contractuel qui offre des avantages concrets (fiscalité, droit de préemption, actions sur l'habitat, commerce, etc.) pour réaliser ce projet.**

Les avantages du dispositif Petites Villes de Demain :

- Accompagnement d'experts pour aider la ville à mener ses projets
- Accès à des financements ou à des aides pour rénover et développer
- Renforcement de l'attractivité du centre-ville (commerces, habitat, services)
- Amélioration du cadre de vie : espaces publics, mobilité, environnement
- Meilleure coordination des projets grâce à un chef de projet dédié

Avec PVD, la commune a droit à :

- Un chef de projet
- Des experts
- Des aides pour les études
- Des outils et des ressources nationales
- Une préparation pour l'ORT



Les soutiens apportés par Petites Villes de Demain

1

Soutien en ingénierie (le plus important)

- Financement d'un chef de projet dédié
 - Aide d'experts (urbanisme, habitat, commerce, environnement...)
 - Accès à des études, diagnostics, concertations
 - Appui méthodologique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de la Banque des Territoires
- C'est l'aide pour préparer, structurer et piloter le projet.

2

Aides financières (selon les projets)

- Subventions ou cofinancements pour certaines études
 - Aides de la Banque des Territoires (prêts, ingénierie, investissements)
 - Facilitation d'accès à d'autres dispositifs de l'État ou régionaux
- Il s'agit surtout d'un accès facilité à des leviers financiers.

3

Accès à des ressources et programmes nationaux

- Programmes dédiés : commerces, habitat, transition écologique...
 - Formations, webinaires, retours d'expérience
 - Partage de bonnes pratiques entre villes PVD
- On bénéficie d'un réseau national et d'outils déjà prêts.

4

Soutien pour préparer une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)

- PVD aide à construire le projet qui servira de base à l'ORT
 - Une fois l'ORT signée, la commune dispose d'outils juridiques puissants (préemption, fiscalité, commerce, habitat...)
- PVD = préparer ORT = agir.



Voici quelques projets développés dans le cadre du dispositif Petites villes de demain à Wissembourg :

- Les aides et les conseils dans le cadre de la rénovation de l'habitat et de la préservation et la réhabilitation du patrimoine bâti ancien et notamment alsacien
- Le réaménagement du quartier Gare : vers un pôle multimodal « Gare Attractivité Mobilité »
- Le réaménagement du parc Stichaner
- Le projet de création d'une maison de santé
- La réalisation d'une aire de camping-cars
- La mise en place d'un café des aidants
- L'installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics
- La réflexion autour d'une stratégie de dynamisation du centre-ville et la mise en place d'une charte des terrasses
- La stratégie mobilités douces et zones de rencontre piétons-voitures-vélos au centre-ville...

Exemple

Le réaménagement du quartier Gare : vers un pôle multimodal « Gare Attractivité Mobilité » (en phase d'étude).

Projets étudiés : requalification du parvis, création de quais bus, stationnement, optimisation des cheminements vers le centre-ville, valorisation des abords, réemploi de locaux vacants.

Coût à ce stade :

- Programme détaillé : 7 000,00 € (en cours)
- Rédaction des pièces et consultation de maîtrise d'œuvre : 14 000,00 € (début 2026)

Soutien financier de la RGE (Région Grand Est) dans le cadre du dispositif « soutien aux études PVD ».

TRAVAUX

Trottoir Allée des Peupliers

Les travaux d'aménagement du trottoir sud de l'Allée des Peupliers entre le parking du stade des Turcos et le giratoire de la zone artisanale ont été réalisés cet automne. La mise en oeuvre d'un tapis d'enrobé permettra aux cyclistes et aux piétons d'éviter de se mettre en danger en empruntant le trottoir nord et de traverser deux fois la départementale.

Le coût de cette opération s'élève à 57 000€ TTC.



Rue du Soleil

Le réaménagement d'une petite partie de la rue du Soleil entre le lotissement Gumberlé et l'intersection de la rue du Soleil/rue des Etoiles a été réalisé en novembre 2025 en raison de l'absence d'enrobé. Ces travaux complètent le réaménagement du cheminement piéton réalisé en 2025 entre la rue des Roseaux et le lotissement Gumberlé.

Le coût de cette opération s'élève à 27 000€ TTC.



Geisberg

Un tapis d'enrobé a été mis en place rue Gaspard de Hatzel sur une partie non aménagée.

Le coût de cette opération s'élève à 31 000€ TTC.



Aires de jeux

Les aires de jeux du parking de la piscine et de la rue du général Abel Douay ont été réhabilitées cet automne en raison de la vétusté des agrès en place. Chaque site accueille à présent une structure, une pyramide à cordes et deux jeux à ressort (la balançoire restera en place à la piscine).

Le coût des travaux pour les deux sites s'élève à 100 000€ TTC.

Vélos

La Ville a acquis deux vélos à assistance électrique pour faciliter les déplacements des agents entre les différents sites sans recourir à la voiture. Cette action s'inscrit pleinement dans la démarche Wiss'en vert.

Travaux piscine

L'opération de rénovation des vestiaires et sanitaires de la piscine municipale a commencé en avril 2025, avec la reconfiguration des locaux des dames. En premier lieu, il s'agissait de rendre les locaux plus fonctionnels, plus accueillants et plus adaptés aux exigences d'hygiène et d'entretien au

quotidien. Les réseaux d'alimentation et d'évacuation ont également été contrôlés et réparés.

Pour cela, toutes les surfaces des sols, murs et cloisons ont été repris, avec la mise en place de douches de plain-pied, la pose de carrelages de grand format au sol et sur les murs, ainsi que

des cloisons et portes en panneaux de résine (HPL) robustes et facilement nettoyables. Un sèche-cheveux réglable en hauteur a également été installé.

Il faut noter qu'il était devenu prioritaire de mettre en place une cabine de grande taille, accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux familles. Dans un même volume sont rassemblés : douche à l'italienne, lavabo et toilettes avec barre de maintien.

Au total, c'est un budget d'environ 43 000€ TTC qui a été consacré à cette première phase de travaux.

En 2026, l'opération se poursuivra avec les sanitaires hommes et les cabines de vestiaires. L'espace d'accueil/caisse sera également reconfiguré avec la mise en place de locaux dédiés au stockage et aux premiers secours.



École Saint-Jean

Le remplacement des fenêtres des écoles s'est déroulé en plusieurs phases et sur plusieurs années.

En 2025, la dernière phase de travaux prévoyait le changement des fenêtres des façades donnant sur la cour de l'école St Jean-Ohleyer.

Parmi elles, la façade Nord de la maison Vogelsberger, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques. Le dessin des nouvelles fenêtres et les profils en bois ont fait l'objet de consultations avec

la DRAC, dans le cadre de l'instruction du permis de construire.

Toutes les nouvelles fenêtres seront en bois laqué de couleur blanc crème, RAL 9001.

Coût prévisionnel du projet : 95 000€ HT. Participation de l'ETAT au titre de la DETR 2025 : 26 000€ HT. Part d'autofinancement prévisionnel de la ville : 69 000€ HT



La vidéo-protection est en place

La mise en œuvre concrète d'un **dispositif de vidéoprotection** dans notre commune représente une avancée significative pour renforcer la sécurité de nos espaces publics.

Ce système, fruit d'une collaboration étroite avec la **gendarmerie nationale**, nous permettra non seulement de dissuader les incivilités, mais également de faciliter la résolution d'enquêtes.

En effet, les images recueillies par ce dispositif seront précieuses pour

les forces de l'ordre, leur offrant un outil efficace pour effectuer leurs investigations. Cela constitue un atout majeur pour garantir la tranquillité de nos citoyens et assurer un environnement plus sécurisé.

Cette initiative contribuera à renforcer le lien de confiance entre les habitants et les autorités, tout en préservant le cadre de vie.

Coût : 36 745€ TTC

Participation de la Région Grand Est : 9 156.28€ HT

Par ailleurs, l'État et la Ville ont signé récemment un **Contrat de Sécurité Intégrée**. Ce contrat permet de mieux coordonner les efforts et les ressources entre les autorités locales et les forces de l'État, et garantit une approche unifiée et cohérente face aux enjeux de sécurité.





URBANISME

Vous envisagez de réaliser des travaux à l'extérieur de votre maison. Cela peut concerner des modifications de l'aspect extérieur (toiture, porte, fenêtre, volet, gouttière, cheminée, façade, etc.), une isolation thermique par l'extérieur, ou encore l'installation d'équipements tels qu'une pergola, un carport, un appentis, un abri de jardin, une véranda, une terrasse, une piscine, un jacuzzi, une clôture ou des panneaux solaires. Il peut également s'agir de travaux divers, comme la coupe ou l'abattage d'arbres, le terrassement, la création d'un puits ou d'un forage.

Certains de ces travaux peuvent être réalisés sans autorisation particulière. D'autres, selon leur nature ou leur importance, nécessitent une autorisation d'urbanisme ou une déclaration préalable. Voici un point sur la réglementation applicable.

Plusieurs démarches existent selon la nature de votre projet :

- **Déclaration Préalable (DP)** : petits travaux ou construction non soumis à permis de construire (clôture, ravalement, piscine...)
- **Permis de démolir (PD)** : démolition d'un bâtiment
- **Permis de construire (PC)** : nouvelle construction ou extension importante...
- **Permis d'aménager (PA)** : lotissements, aménagements de terrains avec équipements communs, travaux de terrassement...
- **Certificat d'urbanisme (CU)** : information sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain sans projet spécifique ou renseignement sur la faisabilité d'un projet sur un terrain

À savoir

À noter que les règles diffèrent lorsque le bien se situe dans un périmètre de protection des monuments historiques.

Si votre immeuble est inscrit ou classé, les démarches sont alors plus strictes.

Dans les secteurs placés sous la protection des monuments historiques, tout projet doit être soumis à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). À cette fin, des permanences sont tenues en mairie, offrant la possibilité de lui présenter directement votre dossier de projet.

Les délais d'instruction varient en fonction de la procédure choisie et de la zone concernée. Il est possible de déposer votre demande en ligne, même si le contact direct reste souvent préférable. En cas de doute, n'hésitez pas à solliciter l'urbanisme, qui pourra vous orienter.

Une fois l'autorisation obtenue, plusieurs obligations subsistent :

- l'affichage du panneau réglementaire,
- la Déclaration d'ouverture de chantier (DOC),
- puis, en fin de travaux, la Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Pour plus d'informations ou accompagnement dans vos démarches, contactez l'urbanisme au 03 68 16 00 55 / urbanisme@wissembourg.fr



DÉPOUSSIÉRAGE DES LITHOGRAPHIES

L'acquisition, à la fin de l'année 2022, de l'exceptionnel fonds patrimonial de l'imagerie Wentzel & successeurs, est valorisée par l'exposition « Des images par milliers » présentée dans le bel écrin architectural de l'ancienne sous-préfecture.

Si la valorisation des collections est essentielle, il ne faut pas occulter les missions de conservation préventive et de traitement des lithographies qui se déroulent actuellement dans les coulisses du musée Westercamp.

Celles-ci sont menées par les agents du service Archives-Musée de la Ville et de la Conservation mutualisée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord mais aussi par une douzaine de bénévoles enthousiastes et passionnés. Le fonds imagier est **constitué de plus de 50 000 feuilles correspondant à 6200 modèles différents d'estampes**. Il s'agit désormais de prendre toutes ces images en main et de les dépoussiérer

précautionneusement à l'aide de pinceaux à poils souples, de chiffons en microfibre de bambou et d'aspirateurs de conservation à filtre à particules à haute efficacité. Quant aux œuvres les plus fragiles, elles sont identifiées et seront confiées aux restaurateurs.

Ce travail de dépoussiérage est complété par un reconditionnement systématique des lithographies en pochettes et boîtes en carton de conservation, un marquage au crayon au verso des images ainsi qu'un constat d'état précisant les éventuelles altérations du papier.

Avant de débuter cette mission de grande envergure, tous les agents et

les bénévoles avaient bénéficié d'une formation délivrée par une restauratrice-conservatrice, spécialiste du papier et des œuvres graphiques.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance participative mise en place pour permettre aux enfants de 8 à 11 ans de s'impliquer dans la vie locale.



Initier

les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, notamment à travers leur participation aux différentes cérémonies commémoratives organisées par la commune.



Recueillir

leurs idées pour améliorer le cadre de vie, comme la création d'affiches de sensibilisation au tri des déchets pour le marché de Noël.



Responsabiliser

en les impliquant dans des démarches citoyennes, par exemple à travers le projet environnemental Wiss'en Vert ou la participation à des actions intergénérationnelles telles que l'aide apportée lors du thé dansant des Aînés.

Le samedi 4 octobre dernier, le Conseil des Jeunes a découvert le sentier poétique et les arbres remarquables de la commune. Un travail de réflexion sur les enjeux écologiques locaux a ensuite été mené, illustré par des dessins réalisés par les enfants sur le thème **Wiss'en Vert**. De belles actions pour la nature ont ensuite été sélectionnées et affichées sur l'arbre à idées.



Sapins recyclés

Exposition des sapins recyclés réalisés par les élèves des écoles avec la participation du Smictom. L'exposition est visible dans les vitrines de la médiathèque.

Bravo aux jeunes talents pour leur créativité !



LES COULISSES DU MARCHÉ DE NOËL : LE TRAVAIL DES ÉQUIPES TECHNIQUES

Chaque année, le Marché de Noël métamorphose Wissembourg en un décor féérique, entre tradition, convivialité et esthétique. Derrière cette magie, un important travail de préparation est mené par les équipes techniques municipales, mobilisées plusieurs semaines avant l'ouverture du marché.

Dès le 13 octobre, les agents s'attellent au montage des chalets, à l'installation électrique et à la décoration du parc. Début novembre, les illuminations prennent forme dans toute la ville : guirlandes, suspensions et décors lumineux sont installés avec précision pour offrir aux habitants un cadre enchanteur et sécurisé.

L'un des moments phares de cette préparation est l'arrivée du grand sapin offert par un habitant de Kaidenbourg (merci à lui) sur la place de la République. Cette année elle a eu lieu le 5 novembre. Véritable symbole des fêtes de fin d'année, il est décoré et illuminé avec soin, orné de guirlandes posées minutieusement par les agents. La couronne de l'Avent, installée le même jour, complète ce dispositif emblématique qui marque le lancement de la période de Noël.

Les aménagements intérieurs font également partie des priorités. À la Grange aux Dîmes, tables, chaises et grilles d'exposition sont disposées pour accueillir les exposants dans les meilleures conditions.

Dans le parc du musée, les agents préparent le Café du Christkindel, géré par les associations tout au long du marché. Bancs, tables, stands et équipements divers sont

mis à disposition pour assurer confort et convivialité aux visiteurs.

La sécurité et la logistique constituent une part importante de l'organisation. Barrières, plots, écocup, poubelles et cendriers sont répartis sur les différents sites, en lien étroit avec la Police Municipale. Les équipes veillent également à la préparation du terrain pour les animations et assurent la mise en place des installations nécessaires aux événements majeurs comme le cortège du Saint-Nicolas ou le spectacle final du 21 décembre.

En parallèle, les agents municipaux participent activement à l'installation des différentes animations et décors emblématiques. Chaque intervention est soigneusement planifiée pour garantir le bon déroulement des festivités.

Au total, 20 agents des services techniques municipaux ont été mobilisés cette année, sous la direction de Christophe Hecky et Patrick Vilasetru. Leur engagement, leur sens du détail et leur esprit d'équipe permettent à la Ville de proposer un marché de Noël à la fois harmonieux, accueillant et sécurisé.

Ce travail de l'ombre, essentiel à la réussite de l'événement, reflète le savoir-faire et la rigueur des services municipaux.



Le saviez-vous ?

Notre ville compte 116 agents municipaux, et leurs parcours évoluent naturellement. Parmi eux, certains saisissent de nouvelles opportunités, notamment via la disponibilité, un dispositif qui permet de quitter temporairement la fonction publique tout en gardant la possibilité d'y revenir. Ce choix séduit souvent les agents autour de la quarantaine, en quête de nouveaux défis. Cette mobilité est une richesse : elle dynamise les compétences de la collectivité et favorise l'épanouissement des agents. Depuis toujours, chaque année, de nouveaux talents rejoignent ainsi nos équipes, renforçant ainsi la qualité de votre service public.



Le saviez-vous ?

Le grand sapin de la place de la République compte environ 1km de guirlandes lumineuses.



La magie
de Noël



SANTÉ

Connaissez-vous les consultations externes des médecins spécialistes de notre hôpital ?

Ci-dessous l'ensemble des consultations externes de l'hôpital de Wissembourg :



SERVICE	CONTACT	SPÉCIALITÉ	DESSCRIPTIF
CHIRURGIE	03.88.54.11.40 ou 03.88.54.12.52 sec.chirurgie@ch-wissembourg.fr sec.orthopedie@ch-wissembourg.fr	Orthopédie	Prise en charge des hernies ombilicales, inguinales et abdominales par coelioscopie ou abord direct, cholécystectomie par coelioscopie, appendicectomie par coelioscopie, proctologie incluant les hémorroïdes par technique moderne non invasive, occlusion intestinale, abcès, kyste pilonidal, ulcère gastrique perforé, diverticulite, excision de lésions cutanées et sous-cutanées (grains de beauté, kystes, lipomes, etc.) et traitement des ongles incarnés. Prise en charge de la pose et du changement de sonde urinaire ou cystocath.
		Chir digestive	Prise en charge de la pose de prothèses de hanche, genou et épaule, chirurgie du canal carpien, arthroscopie de l'épaule et du genou, ablation de matériel, chirurgie des fractures (fémur, humérus, radius, malléole, pied, tarse, etc.) et ostéotomies de correction.
		Dentiste	Prise en charge des extractions de dents.
MEDECINE A	03.88.54.11.32 sec.médecineA@ch-wissembourg.fr	Diabétologie Gastro-entérologie Néphrologie	Bilan, réévaluation et suivi du diabète et prise en charge du pied diabétique. Consultation spécialisée et réalisation d'endoscopies digestives (gastroscopie, coloscopie). Dépistage, traitement et suivi des maladies rénales.
HDJ	03.88.54.12.43 sec.hdj@ch-wissembourg.fr	Allergologue	Consultation pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes, prise en charge des suspicions d'allergie aux pénicillines, AINS, hyménoptères et allergies alimentaires chez l'adulte.
MÉDECINE B	03.88.54.11.93 sec.médecineB@ch-wissembourg.fr	ORL	Dépistage et prise en charge des vertiges (épreuve vestibulaire), acouphènes, perte d'audition (audiogramme), bouchons de cérumen, fractures du nez, épistaxis et suivi ORL.
		Apnée du sommeil	Prise en charge de toutes les pathologies du sommeil : troubles de la vigilance, somnolence diurne, syndrome d'apnées du sommeil, syndrome des jambes sans repos et insomnie.
		CPA Anesthésie	Consultation médicale initiale et orientation vers examens complémentaires si nécessaire. Consultation pré-anesthésique avant toute intervention nécessitant une anesthésie.
PEDIATRIE	03.88.54.11.43 sec.pédiatrie@ch-wissembourg.fr	Pédiatrie	Consultation et suivi pédiatrique à chaque étape de la croissance, prise en charge des maladies courantes, conseils personnalisés et soins adaptés à chaque âge.
GYNECOLOGIE	03.88.54.11.27 sec.gynécologie@ch-wissembourg.fr	Gynécologie	Consultation gynécologique et obstétricale programmée ou d'urgence, pré- et postopératoire, dépistage, suivi des adolescentes, ménopause, infertilité et endométriose. Prise en charge des échographies gynécologiques et obstétricales (dépistage, urgences, 3D), colposcopie, traitements au LASER et pose/ablation de DIU et implants contraceptifs.
MATERNITÉ	03.88.54.11.27 sec.gynécologie@ch-wissembourg.fr	Obstétrique	Prise en charge de la préparation à la naissance, entretien prénatal précoce, surveillance de fin de grossesse (monitoring), consultations postnatales, consultations d'allaitement et rééducation pelvi-périnéale.
IMAGERIE	03.88.54.11.21 sec.imagerie@ch-wissembourg.fr	Imagerie	Prise en charge des examens d'imagerie sur un plateau technique moderne : radiologie, IRM, scanner, échographie et mammographie. Examens précis, sécurisés et adaptés aux besoins du patient.
CSAPA	03.88.54.11.16		Consultation et accompagnement pour toute personne rencontrant des difficultés ou questions liées à l'alcool, tabac, cannabis, autres drogues illicites, médicaments ou addictions sans produit.
LABORATOIRE	03.88.54.11.23 sec.laboratoire@ch-wissembourg.fr	Biologie	Prise en charge des prélèvements pour les patients non hospitalisés : sanguins, nasopharyngés, gorge, peau et phanères (ongles). Pratique du tiers payant, gestion des mutuelles et accueil sur ordonnance, du lundi au dimanche de 7h45 à 20h.

Accompagnement à l'installation

Un logement communal a été loué au Dr Raichou AGALI-ZIBIN, médecin généraliste à l'hôpital. Celui-ci a facilité son installation et sa prise de fonction.





À LA RENCONTRE DES HABITANTS DE L'ÉCOLIEU DU LANGENBERG

Sur les hauteurs de Weiler, à Wissembourg, à deux pas de la frontière, se trouve l'écolieu du Langenberg, un projet d'habitat partagé franco-allemand. Né autour du château acquis en 2019 par un collectif réuni sous forme de coopérative, une trentaine d'habitants de tous âges y vivent aujourd'hui.

Interview avec 4 habitants de l'écolieu : Loïc, Gabriele, Maëva et Sybille.

La première chose qui frappe lorsqu'on se rend sur votre écolieu, c'est la diversité des habitats. Pouvez-vous en dire plus ?

Loïc : « Oui, c'est effectivement très varié et à l'image de notre collectif ! Certains habitent dans des appartements du château, d'autres dans des maisons en paille ou dans des habitats légers. À cette diversité de logements s'ajoutent de nombreux espaces partagés : une cuisine, un jardin, des ateliers, ou encore une grande salle pour les repas, les fêtes, les films ou les réunions de travail. »

Au-delà de l'habitat, quelles activités peut-on retrouver sur l'écolieu ?

Loïc : « La vie est très riche ici ! Le quotidien est rythmé par les chantiers, le jardinage et le travail en forêt. Mais nous organisons aussi des ateliers linguistiques, des formations en permaculture, et fabriquons dès septembre des gâteaux de Noël que nous vendons au marché de Strasbourg. Sans oublier les quelques événements culturels qui attirent du monde de Strasbourg à Karlsruhe en passant évidemment par Wissembourg ! »

L'écolieu se trouve à la frontière. Qu'est-ce que cette dimension franco-allemande vous apporte ?

Loïc : « Passer d'une langue à l'autre est une vraie richesse, même si cela complique parfois les choses. Nos réunions durent souvent deux fois plus longtemps car nous traduisons chaque prise de parole ! Cette diversité attire aussi de nombreux visiteurs français et allemands, curieux de découvrir un projet d'habitat partagé multiculturel, assez unique en Europe. »

Gabriele : « Es sind nun über 80 Jahre her, dass an dieser Grenze gekämpft wurde. Heute kann ich sie fast täglich überqueren, und das ist ein Geschenk. Diese Vielfalt ist eine Bereicherung, und zum Frieden hier weiter beizutragen, ist mir wichtig. »

En quoi la vie quotidienne est-elle différente sur un écolieu intergénérationnel comme le vôtre ?

Maëva : « Nous avons deux enfants de 7 et 4 ans. J'adore les voir grandir ici, ils vadrouillent chez les uns, chez les autres et à l'orée du bois... Ce qui est très précieux dans le collectif, c'est l'entraide : nous mutualisons

des trajets, des gardes d'enfant... Nous avons organisé une cantine parentale pour les cinq petits du Langenberg qui sont scolarisés à Weiler. Tout cela facilite vraiment le quotidien et c'est une excellente école de la vie pour petits et grands ! »

Enfin, quelles sont vos actions concrètes sur le plan environnemental ?

Loïc : « C'est un sujet central pour nous. Outre l'alimentation, le tri des déchets, les déplacements à vélo, nous essayons de mutualiser au maximum : outils, électroménagers, espaces communs, courses alimentaires, véhicules... C'est bon pour la planète et cela permet aussi de réaliser de belles économies. »

Sybille : « Sur le plan énergétique, nous chauffons principalement au bois provenant de notre forêt, complété par d'autres sources comme une pompe à chaleur ou du solaire thermique. Et côté électricité, nous venons d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit du centre équestre pour gagner en autonomie. Chaque pas compte ! »

Plus d'infos : www.ecolieu-langenberg.eu

LE SANDHAAAS

| BULLETIN D'INFORMATIONS D'ALTENSTADT |

JANVIER 2026 #13



SUPPLÉMENT À LA GAZETTE DE WISSEMBOURG



SOMMAIRE

ACTUALITÉS
RENCONTRE

19-20
21

Directeur de la publication Fabien Kast • Comité de rédaction Fabien Kast, Carine Redestorff •
©Photos Mairie d'Altenstadt, École d'Altenstadt • Création maquette Blitz Studio •
Mise en page Medialogik France SARL • Contact Tél. 03 88 94 04 18 altenstadt@wissembourg.fr •
Impression Medialogik France SARL • Tirage : 4 700 exemplaires • Dépôt légal à parution

Un début d'année dynamique, créatif et gourmand à l'école d'Altenstadt

Cette année, l'école d'Altenstadt accueille 61 élèves répartis dans trois classes :

- cycle 1 : 7 PS, 6 MS et 6 GS,
- cycle 2 : 3 CP, 9 CE1 et 8 CE2,
- cycle 3 : 8 CM1 et 14 CM2

Un joli groupe qui a bien commencé l'année ! Du côté des plus petits, les activités ont été variées et joyeuses. Profitant des belles journées d'automne, Les élèves de maternelle ont investi la cour pour réaliser une œuvre collective de Land Art. À partir de feuilles, bouts de bois, marrons, glands et autres trésors naturels, ils ont réalisé un grand bonhomme. Une activité qui a permis d'observer la nature, de manipuler différents matériaux et de travailler en équipe.



Puis l'ambiance s'est installée à la maternelle : les petites mains se sont activées pour créer les décorations qui viendront embellir le sapin pour la NEF.

Ils avaient également préparé des cartes de Noël qui seront utilisées pour envoyer les invitations pour le repas des aînés d'Altenstadt. Une belle manière de se préparer aux fêtes tout en développant motricité fine et créativité.

Les élèves d'élémentaire, eux, ont eu la chance de participer à des séances d'escrime et de judo grâce à l'intervention des clubs de Wissembourg. Des moments sportifs très appréciés, qui ont permis de développer coordination, respect des règles et plaisir de bouger.

Lors de la semaine du goût, tous les élèves de l'école se sont réunis dans la salle communale. Ils ont partagé des jeux de société avant de déguster un goûter autour du thème de la pomme. Gâteaux aux pommes préparés par les maternelles, compote de pommes par la classe de

Mme Heintz et crumbles aux pommes par celle de Mme Poirot. Un beau moment de convivialité apprécié par tous.

Comme chaque année, le 11 novembre a été l'occasion de partager un moment de mémoire et de citoyenneté. M Ambec est intervenu dans les classes pour expliquer le sens de cette commémoration. Le 10 novembre, tous les élèves se sont retrouvés au monument aux morts d'Altenstadt pour chanter la Marseillaise. Le lendemain, ceux qui le souhaitaient ont participé à la cérémonie officielle, où ils ont à nouveau entonné l'hymne national accompagné par la chorale.

Un beau début d'année placé sous le signe du partage, de la créativité et du plaisir de grandir ensemble !

*La directrice,
Annick BRIZULIER*



Fête des Aînés

organisée par le CCAS d'Altenstadt

Nous avons invité chaleureusement tous les habitants de la commune âgés de **70 ans et plus** à nous rejoindre le **11 janvier 2026**, dès **11h30**, à la **salle communale**.

Comme chaque année, nous nous réjouissons de partager avec vous un après-midi convivial placé sous le signe de la bonne humeur et de la rencontre.

Les Singende Holtzmacher seront présents pour apporter joie et légèreté, afin de commencer cette nouvelle année en faisant oublier, le temps d'un moment, les petits soucis du quotidien.

Les cartes d'invitation ont été réalisées par les écoles d'Altenstadt.



Un bilan plus que positif en faveur du téléthon

Le 16 novembre dernier, a eu lieu la manifestation au profit du téléthon organisée depuis plus de 30 ans par l'Inter-Sociétés d'Altenstadt.

Cette année, l'association a repris la formule qui avait bien fait ses preuves durant le Covid...

Plutôt que de l'organiser sur place, les personnes intéressées pouvaient commander repas, desserts et même les boissons. Elles pouvaient soit venir en salle communale récupérer leur commande et profiter en même temps d'un apéritif ou se faire livrer directement à leur domicile.

Les résultats témoignent d'un bel élan : 155 repas et 140 éclairs vendus et des dons, pour un total d'environ 2 000 € qui seront intégralement reversés à l'AFM Téléthon. Un chiffre particulièrement encourageant, puisqu'il représente le double du bénéfice des dernières années, où la barre des 1 000 € était difficilement atteinte.

Notre défi pour 2026 : faire encore mieux !

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles pour leur précieux soutien à cette noble cause !

Repas à emporter au profit du Téléthon

Dimanche 16 Novembre
Salle Communale Altenstadt
Apéro sur place
Récupérez vos repas à partir de 11h30

Sur inscription
06.03.76.65.63
06.07.37.19.54

Livraison possible
Altenstadt, Wissembourg et Weiler

LA RECETTE DE L'ÉVÉNEMENT SERA INTÉGRALEMENT REVERSÉE À L'AFM TÉLÉTHON N°670210
Organisé par l'Inter-sociétés d'Altenstadt 

Menu items: Boulettes de viande spätzle, Jambonneau, salade de pommes de terre, Repas végétarien

Rue Principale / Circulation, transit et vitesse

Suite aux travaux d'aménagement du dernier tronçon de la rue Principale, des analyses de la circulation ont été menées avec deux radars afin de voir si les comportements avaient changé.

Les analyses faites en septembre 2025 ont été comparées à celles de novembre 2023. D'autres analyses seront effectuées.

Leur observation fait ressortir une diminution de la vitesse. On passe d'une moyenne de 32 km/h à 27 km/h. **Environ 25% des véhicules sont**

en excès de vitesse contre environ 50% auparavant. En octobre, une signalisation verticale a été rajoutée, pour rappeler la limitation de vitesse de la zone à 30 km/h.

L'interdiction de passage des poids-lourds a été également améliorée du côté allemand. L'entrée du village depuis

l'Allemagne a été, provisoirement, modifiée par l'ajout d'un rocher qui oblige les automobilistes à ralentir et à céder le passage aux véhicules sortants.

Des contrôles préventifs de vitesse et de transit ont été effectués à deux reprises durant le mois d'octobre par la Police Municipale, d'autres auront encore lieu.



RESTAURANT BELLE VUE UNE BELLE HISTOIRE DE 48 ANS

Au départ, nous avons rencontré Guy et Chantal Clauss pour rédiger un article car depuis le 1^{er} novembre leur établissement est fermé. Leur frère Francis, journaliste à l'Ami du Peuple nous avait maché le travail puisqu'une brochure destinée à la clientèle pour la remercier et annoncer leur fermeture avait déjà été préparée par ses soins. Guy et Chantal ont clos un grand chapitre de la gastronomie en Alsace du Nord. Sous leur direction le Restaurant Belle -Vue également nommé "Rôtisserie" aura accompagné de nombreuses fêtes de famille, des moments plus intimes voire des banquets d'amis ou des déjeuners d'affaires. Le restaurant était classé par TripAdvisor n°1 des établissements de Wissembourg depuis des décennies.

Petit moment d'histoire

La partie du bâtiment principal est daté d'avant 1700. C'était à l'origine une ferme avec une salle, un café, pour des retrouvailles jouer aux cartes etc... loin de ce que l'on attend aujourd'hui d'un restaurant. Un grand terrain allant jusqu'à l'actuel Supermarché Match servait aux besoins de la ferme et un peu plus tard, un endroit bouledrome fut implanté sur le pré près de l'actuel garage. Le propriétaire du Restaurant Schöne Aussicht-Belle-Vue était Edouard Fischer (sans descendant) avec son épouse. Le couple avait adopté un neveu Paul Backof, dit Paul Fischer. Ce dernier reprit l'affaire jusqu'à son décès début des années 1950. La famille Schaal a exploité l'affaire durant quelques petites années en location. En 1954,

Fernand Clauss et son épouse Antoinette achetèrent le bien avec les dépendances. Ils agrandirent et modernisèrent l'endroit et servaient des plats du jour qui affichèrent rapidement complet. Une grande salle de bal, voire de théâtre fut remise en service au premier étage et les Kirwe d'Altenstadt avec leurs nombreux bals sont encore dans les esprits des anciens. D'autant qu'une station-service fut créée par le couple sur le terrain attenant.

Fernand (ancien de Tambow) décéda en 1965 et l'affaire fut poursuivie par son épouse, ce qui traça le chemin de Guy et Chantal. Guy fit son apprentissage de cuisinier chez Mischler au Cheval Blanc, l'étoilé Michelin de Lembach, durant quatre ans avant de passer toujours dans le même établissement 5 ans comme commis en salle. Chantal aida au mieux sa mère et fit son apprentissage dans la maison natale. Tous deux fréquentèrent l'École Hôtelière de Strasbourg.

C'est donc le 1^{er} Novembre 1977 que frère et sœur reprirent l'affaire familiale avec le succès que l'on connaît, après de nombreux travaux de mise aux normes et d'installation avec du matériel moderne et surtout la création des salles actuelles qui furent améliorées au fil du temps. Au meilleur de l'exploitation, ils étaient une quinzaine d'employés avec les deux patrons accueillant jusqu'à 90 convives par service. Progressivement, il devint de plus en plus difficile de recruter dans la restauration et l'on réduisit, en



conséquence, le nombre de tables servies pour satisfaire au mieux la clientèle.

L'âge venant, Guy et Chantal veulent bénéficier d'une retraite paisible après de longues années au service des autres et remercient les fidèles clients et employés pour leur soutien. Après une vie entière consacrée à leur affaire, il s'agit maintenant de fermer définitivement l'établissement avec toutes les "tracasseries" administratives et comptables que cela sous-entend mais là aussi Guy et Chantal peuvent compter sur le soutien de leur belle-soeur Christiane qui les accompagne comme elle l'a toujours fait.

C'est bel et bien une page qui se tourne pour toute une famille, celle de la famille CLAUSS. Nous leur souhaitons une longue retraite bien méritée.



Altenstadt

Le monoxyde de carbone

En France, le monoxyde de carbone, gaz incolore et inodore, provoque chaque année une centaine de décès. Issu d'une mauvaise combustion (gaz, bois, charbon, essence, fuel, éthanol), il se diffuse rapidement et remplace l'oxygène dans le sang, pouvant être mortel en quelques minutes.

Symptômes d'intoxication : maux de tête, vertiges, nausées, vomissements, confusion, douleurs thoraciques.

Prévention

- Faire vérifier chaque année chaudières, chauffe-eau, cheminées, inserts et conduits.
- Aérer régulièrement et ne jamais boucher les entrées d'air.
- Faire ramoner les conduits deux fois par an.
- Installer un détecteur de CO.
- En cas de suspicion : Aérer immédiatement, arrêter les appareils, évacuer les lieux, appeler les secours et attendre leur feu vert avant de réintégrer les locaux.

Contact SNCF fermeture guichet

Suite à la décision de la Région Grand Est de fermer le guichet de la gare de Wissembourg, des solutions existent afin de permettre l'achat de billets par d'autres moyens.

À partir du 1^{er} janvier, l'achat des titres TER à Wissembourg évolue :

Afin de **maintenir la vente physique de proximité**, la Région développe de **nouveaux partenariats**, notamment avec **La Poste**.

À partir du **1^{er} janvier 2026**, l'achat de titres TER pourra être effectué :

- **En ligne** : par exemple directement sur ter.sncf.com/grand-est ou sur les agences de voyage agréées ;
- **Aux distributeurs automatiques** présents en gare ;
- **Dans l'agence postale** de la commune

Des services complémentaires sont également disponibles :

Les usagers pourront également acheter leurs titres **par téléphone** en utilisant le service **Allo Billet** joignable au **0 805 415 415** (appel gratuit) soit depuis un smartphone, soit une ligne fixe. La réservation est à faire au moins 2 heures avant le départ.

Le titre sera transmis soit sous forme de **QR code envoyé par e-mail**, soit sous forme de **code envoyé par SMS à présenter au chef de bord**. Ce service est gratuit.

Pour toute information sur l'offre TER Grand Est, le **Centre de relation client TER Grand Est** est joignable au **0 805 415 415** :

- **Du lundi au vendredi** : 6h30 – 19h30
- **Le samedi** : 9h – 14h
- **Le dimanche et les jours fériés** : 15h – 20h

Plus d'informations sur le service **Allo Billet sur le site TER Grand-Est**.

Info Pentecôte

Les inscriptions pour la Pentecôte 2026 sont ouvertes depuis début janvier, notamment pour les groupes folkloriques et le marché de l'artisanat.

Collecte Weiler

À Weiler, le calendrier de collecte des déchets ménagers changera en 2026.

Ordures ménagères : Jeudi pair

Collecte sélective : Lundi impair

Retrouvez toutes les informations de la ville sur :

www.wissembourg.fr

[f](https://www.facebook.com/villewissembourg) [i](https://www.instagram.com/villewissembourg) @villewissembourg

Et aussi dans les locaux de la Mairie, le panneau lumineux de la gare, la presse...

À savoir

Certaines actions de participation citoyenne sont suspendues jusqu'à après les élections municipales. Seuls les Conseils de villages et le Conseil municipal des jeunes sont maintenus.

Numéros utiles

Les N° d'urgences

15

SAMU

17

Police
Secours

18

Pompiers

112

Urgences
européennes

115

SOS
Sans abri

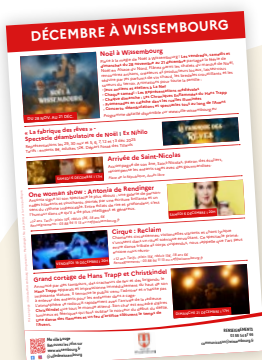
Personnes sourdes et malentendantes (via sms)	114
SOS Médecin	3624
Pharmacies de Garde	3237
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
SOS Mains Haguenau	03 88 90 70 70
Centre médico-social de Wissembourg	03 69 06 73 50
Centre Hospitalier de Wissembourg	03 88 54 11 11

Sécurité

Gendarmerie de Wissembourg	03 88 94 01 02
Enfance maltraitée	119
Disparition d'un enfant (Europe)	116 000
Violences Conjugales	3919

Services administratifs

Mairie de Wissembourg	03 88 54 87 87
Sous-Préfecture Haguenau-Wissembourg	03 68 41 90 96
Com Com du Pays de Wissembourg	03 88 05 35 50
SMICTOM Nord Alsace	03 88 54 84 00
SDEA Urgence	03 88 19 29 19
Dépannage réseau (ES)	03 88 18 74 00
Allô Service Public	3939



Programmez vos sorties mensuelles jour par jour grâce au flyer édité par la Ville !

Disponible à l'accueil de la Mairie, à la Nef, à la Maison des Associations, à l'Office de tourisme et sur le site internet de la Ville (rubrique kiosque).

Conformément aux règles en vigueur, les différentes listes représentées au conseil municipal s'expriment en toute liberté.

WAW

Chères Wissembourgeoises,
Chers Wissembourgeois,

Nouvelle année, nouveaux enjeux !

Prenant pleinement nos responsabilités, nous avons décidé de préparer dès à présent le budget 2026 de la Ville qui sera à voter début mars.

Pourquoi ? Parce qu'un budget c'est bien plus qu'un simple document financier. C'est un acte de responsabilité en même temps qu'un outil essentiel pour donner de la visibilité à nos partenaires : institutionnels, entreprises, associations et habitants.

Cette année plus encore que les années précédentes, il s'agit d'élaborer un budget de responsabilité pour faire face aux restrictions gouvernementales attendues. Nous devons faire mieux avec moins de moyens. Cependant notre priorité reste claire : garantir la continuité et la qualité des services publics sans pour autant augmenter les impôts locaux.

Pourquoi un budget avant les élections municipales ? D'abord parce que c'est le calendrier normal du fonctionnement de la collectivité et qu'on ne va pas prendre prétexte d'une élection pour empêcher le service public de fonctionner. Les dossiers en cours, les marchés publics et les ordres de service à produire pour

le Musée, le projet Gare, la conservation du patrimoine et des remparts entre autres, ne sauraient être suspendus ou retardés.

Quant aux subventions, qu'elles viennent de l'Etat, de la Région ou de la CeA, elles nécessitent des dossiers de demande rapides et précis. Un budget préparé dès à présent nous permet d'y répondre en évitant des délais supplémentaires.

Comment ce budget est-il élaboré ?

- En mobilisant toute l'équipe municipale : élus, services municipaux (en particulier finances et services techniques) et commission communale des finances.
- Et en le co-construisant ensemble : chaque service de la commune, dont l'expertise est précieuse, propose, analyse et contribue aux propositions budgétaires qui sont débattues et arbitrées par les élus auxquels reviennent les décisions.

Le budget, c'est aussi un **projet de ville** : Il ne s'agit pas seulement de préparer le budget principal de la Ville qui finance les travaux et les services publics nécessaires à Wissembourg, Altenstadt et Weiler. Il est complété par les budgets annexes dont celui de la Nef, essentiel à la vie culturelle de notre commune. La visibilité sur la programmation des spectacles et des animations est déterminante pour le public, les techniciens et les artistes. Le budget reprend également des mesures dont vous avez été à l'initiative dans le

cadre des réunions de quartiers ou du Conseil des citoyens (améliorations de la sécurité routière pour cette année) qu'il est juste de mettre en œuvre pour répondre à vos attentes.

Un document évolutif : Un budget n'est pas gravé dans le marbre. Il peut et doit s'adapter en fonction des besoins, des imprévus et des opportunités. En le préparant dès maintenant, nous nous donnons les moyens d'aborder 2026 avec confiance et optimisme.

C'est la volonté de vos élus en collaboration étroite avec les services et le souci continu d'une gestion transparente, efficace et au service de tous qui guident nos choix.

Nous vous souhaitons une année 2026 remplie de joie, de santé et d'espoir ; marquée par la solidarité, la réussite de vos projets et le bonheur partagé avec ceux qui vous sont chers.

Que cette nouvelle année soit le reflet de vos rêves et de vos espoirs, qu'elle soit meilleure pour ceux qui ont connu le chagrin et la tristesse. Puisseons-nous continuer à faire de notre belle ville un espace où il fait bon vivre, ensemble et pour chacun.

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Toute l'équipe WAW

Continuons ensemble

Madame, Monsieur,

Côté jardin, madame la Maire est très active sur les réseaux sociaux ! Ce n'est pas un hasard si elle communique exclusivement sur toutes les manifestations qui se déroulent dans notre ville, lui permettant de se mettre en évidence. En ce début de mandat elle disait s'en détourner et demandait à l'opposition d'en faire autant !

Côté cour, la situation est beaucoup moins reluisante. La propreté du centre-ville et de ses abords immédiats se dégrade, certains quartiers ne sont plus nettoyés depuis cinq ans. Quoi de plus normal puisque les ouvriers municipaux démissionnent les uns après les autres, comme il y en a encore peu les policiers ! Le turn-over des agents de ville durant cette mandature est de plus en plus inquiétant ! Le démarrage de certains travaux durant ces six derniers mois a abouti à des résultats très contestables et beaucoup contestés !

Le sourire permanent de madame la Maire ne trompe plus personne.

Dans l'attente du printemps, notre vœu le plus cher est de retrouver une ville apaisée, des employés municipaux respectés et, en mars prochain, une équipe d'élus qui ont comme seul moteur le bien commun.

Belle et heureuse année 2026.

Le groupe Continuons ensemble

ASSOCIATION CARNAVALESQUE
WISSEMBOURG

GRANDE



CAVALCADE

DIM. 1 MARS 14H31

ENTREE : 3.50€

Gratuit -16 ans

APRES LA CAVALCADE
BAL GRATUIT

ESPACE LOUISE WEISS WISSEMBOURG
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Avec le soutien :

La Région
GrandEst

